

AVIS D'INFORMATION

INTERRUPTION D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

AVIS D'INFORMATION DU PUBLIC INTERRUPTION D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

projet d'extension d'un élevage avicole situé au lieu-dit « Trédano » à Sérent - SARL PB Plum Volailles

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus covid – 19, les déplacements du public ont été réglementés par décret.

Les conditions du bon déroulement de l'enquête publique, prescrite par l'arrêté préfectoral du 19 février 2020, relative à la demande d'autorisation environnementale au titre de l'article L.181-1-2° du code de l'environnement, présentée par la SARL PB Plum Volailles, dont le siège social est situé au lieu-dit « la Ville au Gal » 56420 Plumelec, dans le cadre du projet d'augmentation de l'effectif de l'élevage avicole qu'elle exploite au lieu-dit « Trédano » à Sérent, du 16 mars 2020 à 9h au 17 avril 2020 à 17h en mairie de Sérent, ne sont plus réunies.

Par arrêté préfectoral du 20 mars 2020, cette enquête publique a été interrompue.

Dès que les conditions le permettront, un nouvel arrêté préfectoral fixera l'organisation de l'enquête interrompue et les mesures de publicité correspondantes.

Le présent avis sera affiché en mairies de Sérent, Plumelec, Lizio Trédion inséré dans les journaux Ouest-France et Le Télégramme (éditions du Morbihan) et publié sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).